Ce SB remplace le SB-912-068/SB-914-049 version initiale du 16 Avril 2015

BULLETIN TECHNIQUE

Spécification/changement de la configuration du moteur et/ou de la plaque signalétique pour moteurs ROTAX® des types 912 et 914 (série)

OBLIGATOIRE

1) Informations de planification

Pour que l'opérateur obtienne des résultats satisfaisants, il doit respecter scrupuleusement les procédures décrites dans le présent document, et ce? en appliquant des méthodes admises et en respectant la réglementation nationale correspondante.

BRP-Powertrain GmbH & Co KG ne peut être tenue pour responsable de la qualité du travail effectué lors de l'exécution des tâches requises dans le présent document.

1.1) Champ d'application

Tous les moteurs des séries 912 A, 912 F, 912 S et 914 F sont concernés si au moins l'un des critères suivants s'applique :

Critère A) Numéro de série du moteur :

Sont concernés les moteurs présentant un numéro de série tel que repris dans la liste ci-dessous, avec une nouvelle culasse installée au point de mesure de la température.
Pour les numéros de référence des nouvelles culasses, consultez le point 1.1.1).

Type de moteur	Numéro de série (S/N)
912 A	Du numéro de série 4 410 982 au numéro de série 4 411 086 compris
912 F	Du numéro de série 4 413 020 au numéro de série 4 413 044 compris
912 S	Du numéro de série 4 924 544 au numéro de série 4 924 910 compris
914 F	Du numéro de série 4 421 178 au numéro de série 4 421 444 compris

REMARQUE : Identification des nouvelles culasses (suffixe : -01) : la connexion électrique du capteur de température est orientée vers le haut.

Critère B) :

Sont également concernés tous les autres moteurs qui ont été équipés de nouvelles culasses avec la sonde de température en tant que pièce détachée ou durant une réparation/révision générale du moteur depuis le 1er mars 2013. Pour les numéros de référence des nouvelles culasses, consultez le point 1.1.1).

d06057.fm

Copyright - BRP-Powertrain GmbH & CO KG. Tous droits réservés.

1.1.1) Aide complémentaire pour les critères A et B :

Référence des nouvelles culasses :

Type de moteur		
912 A/F, 914 F	**912 S**	**Culasse n°**
N° de réf. 413235 N° de réf. 413236	N° de réf. 413185	2/3
N° de réf. 413245 N° de réf. 413246	N° de réf. 413195	1/4

REMARQUE : Le tableau indique les numéros de référence actuellement en vigueur. Pour les derniers numéros de référence valables, voir la dernière édition du Catalogue des pièces détachées (IPC).

1.2) ASB/SB/SI et SL concordants

En complément au présent Bulletin technique, se conformer aux indications du Bulletin technique suivant :
Bulletin technique SB-912-066/SB-914-047, titre : « Changement de la méthode de mesure de température (température du liquide de refroidissement et non plus température de culasse) », édition en vigueur.

1.3) Motif

- En raison de l'adoption de nouvelles culasses, les plaques signalétiques des moteurs, telles que mentionnées dans le titre, doivent porter le suffixe de désignation moteur -01.

1.4) Objet

Spécification/changement de la configuration du moteur et/ou de la plaque signalétique pour moteurs ROTAX® des types 912 et 914 (série).

1.5) Mise en conformité

- Avant premier montage dans l'aéronef et/ou démarrage initial.
- Pour les moteurs déjà assemblés, la mise en conformité sera effectuée à la prochaine maintenance BRP, après consultation du constructeur de l'aéronef.
- La mise en conformité peut aussi être effectuée en cas de réparation ou si est intervenue une modification moteur qui change la configuration moteur, et ce, après consultation du constructeur de l'aéronef.

1.6) Approbation

Le contenu technique du présent document est approuvé conformément à la DOA n° EASA.21J.048.

1.7) Main-d'œuvre

Estimation heures-homme :

pose du moteur dans l'avion - - - les frais de main-d'œuvre dépendant du temps requis pour la pose, aucune estimation n'est disponible auprès du constructeur de moteurs lui-même.

1.8) Données de masse

Changement de poids - aucun.

Moment d'inertie - non affecté.

1.9) Données de charge électrique

Aucun changement.

d06057.fm

Copyright - BRP-Powertrain GmbH & CO KG. Tous droits réservés.

1.10) Modifications logicielles

Aucun changement.

1.11) Références

En plus de la présente information technique, consulter l'édition actuelle des documents suivants :

- le Manuel d'installation (IM) et la liste de contrôle,
- tous les Bulletins techniques (SB) concernés.

REMARQUE : L'état (numéro d'édition) des manuels peut être contrôlé dans le tableau des modifications du manuel. La 1re colonne de ce tableau indique la révision. Comparer ce nombre à celui donné sur le site Web ROTAX : www.FLYROTAX.com. Les mises à jour et les révisions en vigueur peuvent être téléchargées gratuitement.

1.12) Autres publications concernées

Aucune.

1.13) Interchangeabilité des pièces

Sans objet.

2) Informations relatives au matériel

2.1) Matériel - coût et disponibilité

Le prix et la disponibilité seront fournis sur demande par les distributeurs ROTAX® agréés ou leurs centres de service.

2.2) Renseignements complémentaires

- Les frais d'expédition, la durée d'immobilisation, la perte de revenus, les coûts de communications téléphoniques, etc. ou les coûts de conversion à d'autres versions de moteur ou liés à des travaux supplémentaires, par exemple à la révision générale simultanée du moteur, ne sont pas couverts et ne seront ni pris en charge, ni remboursés par ROTAX®.

2.3) Matériel requis par moteur

Aucun.

2.4) Matériel requis par pièce détachée

Aucun.

2.5) Révision de pièces

Aucune.

2.6) Lubrifiants/adhésifs/étanchéifiants/outils spéciaux : prix et disponibilité

Aucun.

Copyright - BRP-Powertrain GmbH & CO KG. Tous droits réservés.

3) Réalisation / Instructions

REMARQUE : Avant la mise en œuvre, passer en revue l'intégralité de la documentation de façon à s'assurer de disposer d'une compréhension complète de la procédure et des exigences.

Réalisation

Toutes les mesures doivent être prises et confirmées par au moins l'une des personnes ou l'une des organisations suivantes :

- personnes agréées par l'autorité aéronautique concernée.

REMARQUE : Le travail sur la plaque signalétique doit être effectué en consultation avec le constructeur de l'aéronef.

Consignes de sécurité

⚠DANGER **Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures graves, voire entraîner la mort.**

⚠ATTENTION **Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures légères ou mineures.**

NOTA **Indique une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut provoquer de sévères dommages au moteur ou conduire à la suspension de la garantie.**

REMARQUE ENVIRONNEMENTALE

Les remarques environnementales vous donnent des conseils en matière de comportement écoresponsable.

3.1) Instructions

Le tableau ci-dessous reprend les configurations moteur actuellement concernées ainsi que les numéros de référence pour les suffixes.

Suffixe	Description	Remarque
-01	De nouvelles culasses ont été adoptées sur les moteurs ROTAX des séries 912/914 de façon à standardiser la culasse, pièce nue, avec les moteurs ROTAX des séries 912 iSc Sport. Dès lors, le point de mesure où est implanté le capteur de température sur la culasse a changé, ainsi que le vecteur permettant la mesure (auparavant : aluminium – désormais : liquide de refroidissement). Conséquence pour tous les moteurs ROTAX 912/914 dont la désignation du type est allongée par le suffixe « -01 » : la méthode de mesure de la température change ; elle passe de CHT (cylinder head temperature, température de culasse) et CT (coolant temperature, température du liquide de refroidissement) à CT uniquement (coolant temperature, température du liquide de refroidissement). Par conséquent, seule la limite de température du liquide de refroidissement s'applique. Exemple d'identification : « ROTAX 912 S3 -01 »	Les moteurs à partir du numéro de série (S/N) 912 A : 4 411 087 ; 912 F : 4 413 045 ; 912 S : 4.924 911 ; 914 F : 4 421 445 sont déjà équipés d'une nouvelle plaque signalétique avec suffixe, qui comprend des informations supplémentaires (voir Fig. 1).

d06057.fm

Copyright - BRP-Powertrain GmbH & CO KG. Tous droits réservés.

3.1.1) Modification de la plaque signalétique

NOTA Le suffixe suivant doit uniquement être ajouté en cas de changements de configuration / modifications / révisions. Les autres informations présentes sur la plaque signalétique ne doivent pas être modifiées.

NOTA Dans chaque cas, avant tout changement de la plaque signalétique, il convient de s'assurer du respect des réglementations nationales en vigueur, et ce, en consultation avec le constructeur de l'aéronef.

Étape	Procédure
1	Ajouter le suffixe - 01 de façon permanente (p. ex. par gravage ou frappe) sur la plaque signalétique. REMARQUE : L'application du présent Bulletin technique doit être consignée dans le journal de bord du moteur.

Fig. 1

Exemple :

ANCIEN MODÈLE

ANCIEN MODÈLE MODIFIÉ

NOUVEAU MODÈLE

10235, 10236, 10237

3.2) Essai

Aucun.

3.3) Synthèse

Ces instructions (chapitre 3) doivent être exécutées conformément aux délais prescrits au point 1.5.

L'application du Bulletin technique obligatoire doit être consignée dans le journal de bord.

d06057.fm

Copyright - BRP-Powertrain GmbH & CO KG. Tous droits réservés.

3.4) Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements concernant le présent Bulletin technique doivent être envoyées au distributeur ROTAX® agréé de votre pays.

Une liste de tous les distributeurs figure sur le site www.FLYROTAX.com.

NOTE : Les illustrations du présent document montrent une conception type. Elles peuvent donc ne pas représenter le détail complet ou la forme exacte de pièces remplissant la même fonction ou une fonction similaire.

Les vues éclatées **ne sont pas des plans techniques**. Elles sont fournies à titre de référence uniquement. Pour des détails spécifiques, consulter les documents actuels du type de moteur en question.

La traduction a été effectuée pour une meilleure compréhension - dans tous les cas, c'est le texte original Allemand qui fait autorité.

Copyright - BRP-Powertrain GmbH & CO KG. Tous droits réservés.